

PROJET PEDAGOGIQUE

BABY GYM ET MULTISPORTS



Préambule :

Très peu d'activités sont mises en place par les Clubs ou Associations pour les enfants de moins de 6 ans. Aussi, nous pensons que la découverte de multiples activités est favorable au développement et à l'épanouissement de l'enfant à cet âge. C'est pour cela que le service des sports propose une activité multisports pour les enfants de 4 et 5 ans.

I METTRE EN PLACE UNE ACTIVITE ADAPTEE AUX ENFANTS ET AUX ATTENTES DES FAMILLES.

A) La Baby Gym pour les 1-2-3 ans.

1) A qui s'adresse cette activité ?

L'activité Baby Gym s'adresse aux enfants âgés de 1-2-3 ans.

Une priorité sera accordée aux familles contribuables de la commune, qui bénéficieront d'un tarif préférentiel.

Cette activité sera aussi ouverte aux autres familles, en fonction des places restantes.

2) Quelles disciplines sont pratiquées ?

Les enfants évolueront sur un parcours de motricité, dans une salle équipée d'agès de gymnastique. De plus, des cerceaux et des ballons seront mis à disposition dans le dojo situé juste à côté de la salle de gymnastique. Ils seront accompagnés d'un responsable majeur.

3) Quels objectifs et enjeux pour cette activité ?

✚ Permettre aux enfants d'évoluer sur le plan moteur. Diversifier et affirmer les conduites motrices.

✚ Solliciter les sensations et les sens (visuels, auditifs, tactiles) pour favoriser l'autonomie.

✚ La socialisation.

La baby gym contribue à l'épanouissement de l'enfant en favorisant ses habilités motrices naturelles.

4) Fonctionnement de l'activité ?

La Baby Gym se déroulera les mercredis matin de 10h30 à 11h15 pour le 1^{er} groupe et de 11h15 à 12h00 pour le 2^{ème} groupe, sur l'année scolaire. La fréquence sera d'une séance de 3/4 heure par semaine, hors vacances scolaires.

Les enfants font partie d'un groupe d'âge homogène (1-2-3 ans).

Ils doivent avoir une tenue de sport et seront accompagnés d'un responsable majeur durant toute la séance. Chaque semaine les petits évoluent sur un parcours différent.

De façon ponctuelle, des manifestations (goûters, spectacles, sorties...) pourront être organisées.

5) Par qui sera-t-elle encadrée ?

Les éducateurs sportifs de la commune seront présents pour veiller au bon déroulement de la séance et si besoin pour guider les familles.

6) Où se déroulera l'activité ?

L'activité se déroulera au Pôle sportif Roger Rivière.

Des vestiaires et sanitaires sont mis à disposition pour l'activité.

7) Tarifs et conditions d'inscription.

Souhaitant que nos activités soient accessibles au plus grand nombre et non concurrentielles aux Clubs ou Associations de la Commune, nos tarifs prendront en compte :

- Le quotient familial (grille tarifaire).
- Le nombre d'enfants inscrits par famille
- Le paiement ou non d'impôt sur la commune
- Des différents tarifs des associations de la commune.

B) Le multisports pour les 4-5 ans.

1) A qui s'adresse cette activité ?

L'activité Multisports s'adresse aux enfants âgés de 4 et 5 ans.

Une priorité sera accordée aux familles contribuables de la commune, qui bénéficieront d'un tarif préférentiel.

Cette activité sera aussi ouverte aux autres familles, en fonction des places restantes.

2) Quelles disciplines sont pratiquées ?

Notre activité multisports permettra la découverte d'une multitude d'activités sportives et de loisirs, tout en étant complémentaire et non concurrentielle à celles proposées par les associations de la commune.

Nos moyens en équipements et matériels spécifiques adaptés nous permettent de faire pratiquer ou découvrir aux enfants un grand nombre de disciplines diverses et variées.

Des intervenants extérieurs pourront être sollicités si l'activité le nécessite.

3) Quels objectifs et enjeux pour cette activité ?

- ✚ La pratique sportive est multiforme, sans spécialisation et sans priorité. En aucun cas elle ne prépare à la compétition.
- ✚ Le jeu est le fil conducteur dans l'approche des activités.
- ✚ Chaque séance est adaptée à l'âge de l'enfant et à son développement physique et psychomoteur.
- ✚ Ainsi sensibilisé à différentes activités, l'enfant pourra alors s'orienter vers une pratique plus spécialisée en club. Le Service des Sports peut jouer un rôle de passerelle avec le sport associatif.
- ✚ Ces activités ont aussi pour objectifs d'inculquer les valeurs fondamentales du sport comme le respect de l'autre, le goût de l'effort ou encore l'esprit d'équipe.

4) Fonctionnement de l'activité ?

Celle-ci se déroulera les mercredis matin sur une année scolaire.

Les horaires seront adaptés au rythme et à l'âge des enfants. Elle se déroulera de 9h15 à 10h15. La fréquence sera d'une séance d'une heure par semaine, hors vacances scolaires.

Les enfants font partie d'un groupe d'âge homogène (4-5 ans).

Ils devront avoir une tenue de sport adéquate pour pratiquer les activités.

De façon ponctuelle, des manifestations (goûters, spectacles, sorties...) pourront être organisées.

5) Par qui sera-t-elle encadrée ?

Les activités seront encadrées par les éducateurs sportifs de la commune.

Ponctuellement, le Service des Sports pourra faire appel à des intervenants extérieurs. Dans ce cas, ceux-ci devront être impérativement diplômés dans la discipline concernée.

Enfin, les associations sportives locales pourront également intervenir sur certaines séances afin de faire découvrir leur structure et de permettre aux enfants de rentrer plus spécifiquement dans une activité.

6) Où se déroulera l'activité ?

L'activité se déroulera au Pôle sportif Roger Rivière.

Une salle polyvalente pour découvrir des activités collectives ou d'adresses, un dojo pour les sports d'opposition, une salle de gymnastique pour les activités artistiques et d'expressions ainsi qu'un mur d'escalade sont à notre disposition. Les locaux sont ainsi favorables à la pratique d'une multitude d'activités.

Des vestiaires et sanitaires sont mis à disposition pour l'activité.

7) Tarifs et conditions d'inscription.

Souhaitant que nos activités soient accessibles au plus grand nombre et non concurrentielles au Clubs ou Association de la Commune, nos tarifs prendront en compte :

- Le quotient familial (grille tarifaire).
- Le nombre d'enfants inscrits par famille
- Le paiement ou non d'impôt sur la commune
- Des différents tarifs des associations de la commune.

Une évolution possible du projet pourra être de proposer l'activité multisports aux enfants à partir de 6 ans, ainsi que des activités spécifiques non représentées par une structure de la commune.

II FAVORISER LES RELATIONS PARENTS-ENFANTS-EDUCATEURS

A) La Baby Gym pour les 1-2-3 ans.

1) Relation de l'équipe éducative vers les familles

Être disponible et à l'écoute des enfants et des parents en ayant une réflexion particulière quant aux aménagements éventuels de séances.

Favoriser la discussion avec eux afin de répondre à d'éventuelles inquiétudes.

Un règlement intérieur sera mis à la disposition des familles, approuvé et signé.

2) Agir de manière cohérente au sein de l'équipe

S'impliquer dans l'élaboration des activités en ayant toujours en tête le projet pédagogique et les intentions éducatives qui en découlent.

Savoir associer l'équipe aux interrogations ou aux difficultés que l'on rencontre concernant certaines familles.

Agir de manière cohérente en ayant le même discours auprès des familles et des enfants. En cas de doute ou d'urgence prévenir la Directrice Générale des Services ainsi que l'adjoint référent.

Être attentif à sa façon d'être (comportement, langage, attitude...) et à l'image que l'on renvoie aux enfants ainsi qu'aux parents.

Savoir associer les responsables notamment l' élu référent aux interrogations que l'on se pose.

3) Le rôle des éducateurs

Les éducateurs proposent aux familles une activité découverte dans le respect du projet pédagogique afin d'atteindre les objectifs éducatifs.

Les éducateurs devront favoriser la curiosité des enfants. Ils auront à charge de permettre aux enfants de vivre au mieux leurs séances.

Ils devront veiller au bien-être des enfants et seront à l'écoute des attentes et questions des parents.

La convivialité est de rigueur, par conséquent le sourire et la bonne humeur sont les bienvenus.

L'équipe éducative mettra en place des bilans de séances tout au long de l'année et un bilan global d'activités à la fin de la saison.

Critères d'évaluation possibles :

- Quantitatifs : fréquentation, assiduité
- Qualitatifs : comportement, évolution, relation au sein du groupe, respect des règles de vie.

Il sera alors éventuellement proposé des perspectives pour les années futures.

B) Le multisports pour les 4-5 ans.

1) Relation de l'équipe éducative vers les familles

Être disponible et à l'écoute des enfants et des parents en ayant une réflexion particulière quant aux aménagements éventuels de séances.

Favoriser la discussion avec eux afin de répondre à d'éventuelles inquiétudes.

Un règlement intérieur sera mis à la disposition des familles, approuvé et signé.

2) Agir de manière cohérente au sein de l'équipe

S'impliquer dans l'élaboration des activités en ayant toujours en tête le projet pédagogique et les intentions éducatives qui en découlent.

Savoir associer l'équipe aux interrogations ou aux difficultés que l'on rencontre concernant certains enfants.

Agir de manière cohérente en ayant le même discours auprès des familles et des enfants. En cas de doute ou d'urgence prévenir le Directeur de l'Accueil Collectif de Mineurs ainsi que l'adjoint référent.

Être attentif à sa façon d'être (comportement, langage, attitude...) et à l'image que l'on renvoie aux enfants ainsi qu'aux parents.

Savoir associer les responsables notamment l' élu référent aux interrogations que l'on se pose.

3) Le rôle des éducateurs

Les éducateurs proposent des activités de découverte ou d'initiation dans le respect du projet pédagogique. Ces activités mises en place sont un moyen d'atteindre les objectifs éducatifs.

Les éducateurs devront favoriser la curiosité des enfants. Ils auront à charge de permettre aux enfants de vivre aux mieux leurs séances.

Ils devront veiller au bien-être des enfants et seront à l'écoute de leurs attentes et de leurs questions.

Ils devront savoir expliquer, argumenter leurs choix auprès d'un groupe d'enfants.

Ils devront accompagner l'enfant dans une démarche de respect et d'écoute. Malgré les difficultés qui peuvent survenir, ils privilégieront toujours les explications aux sanctions.

La convivialité est de rigueur, par conséquent le sourire et la bonne humeur sont les bienvenus.

L'équipe éducative mettra en place des bilans de séances tout au long de l'année et un bilan global d'activités à la fin de la saison.

Critères d'évaluation possibles :

- Quantitatifs : fréquentation, assiduité
- Qualitatifs : comportement, évolution, relation au sein du groupe, respect des règles de vie.

Il sera alors éventuellement proposé des perspectives pour les années futures.